

Año: 1.928-29

- 3 -

Sur la végétation du Sahara occidental

Note de MM. René MAIRE et Ernest WILCZEK.

Nous avons pu récemment étudier la végétation du Sahara occidental entre Foum-el-Hassan et Tindouf, d'une part, et entre les embouchures des Oueds Drâa et Noun d'autre part. Nos observations, complétées par des renseignements que nous ont donnés plusieurs officiers des troupes sahariennes et l'étude de récoltes botaniques faites par eux, nous permettent aujourd'hui d'esquisser les grands traits de la végétation du Sahara occidental au N de la zone sahélienne, dans la partie correspondante en latitude au Sahara central (pays des Touareg). Ce Sahara occidental peut être divisé en deux provinces florales :

1° le Sahara atlantique, qui s'étend sur les côtes de l'Océan Atlantique dans le Rio del Oro et la partie méridionale du Maroc jusqu'au N de l'embouchure de l'Oued Drâa, sur une profondeur variable, atteignant et dépassant 40 kilomètres sur certains points ;

2° le Sahara subatlantique, qui s'étend à l'intérieur du précédent jusqu'à une grande distance de la côte, passant peu à peu au Sahara central.

Le Sahara atlantique a une végétation très peu saharienne, en rapport avec son climat très particulier. Bien que les pluies y soient très rares, la végétation, favorisée par des brouillards très fréquents et les condensations occultes que permet un état hygrométrique souvent élevé, est abondante et diffuse. Elle est constituée surtout par une steppe à arbrisseaux et sous-arbrisseaux mêlés de plantes succulentes. Parmi les premiers les plus abondants sont *Haloxylon tamariscifolium* (L) Pau, *Teucrium Chardonianum* n. sp., *Lycium intricatum* Boiss., *Gymnocarpus decander* Forsk., parmi les seconds : *Frankenia corymbosa* Desf., parmi les troisièmes : *Euphorbia Echinus* Coss. et Hook. et *Senecio Anteuphorbium* L. Un des caractères les plus remarquables de cette végétation est l'abondance des Lichens. Les arbrisseaux sont couverts de Lichens crustacés et même fruticuleux, et le sol, tout autour d'eux est couvert de Lichens fruticuleux (*Ramalina* sp.) de grande taille. La localisation de ces Lichens en couronne autour des petits buissons montre bien le rôle de condenseur joué par ceux-ci ; cette couronne manque autour des *Euphorbia Echinus* à grosses tiges serrées et non ramifiées. Les sols ameublissés se couvrent aussi de Lichens en l'absence de buissons, comme

R. 9.607



nous avons pu le constater sur un terrain d'aviation que l'on avait débarrassé de sa végétation. Ce type de végétation s'étend, d'après nos renseignements, au moins jusqu'à Villa Cisneros et peut-être plus au Sud. Il y a, en effet, des analogies floristiques considérables entre Port-Etienne et la côte au N du Drâa; on trouve, entre autres plantes communes à ces deux localités, le *Leurocline Chazaliei* (Boissieu) Bonnet, décrit de la première.

Le Sahara subatlantique a une atmosphère beaucoup plus sèche et sa végétation est nettement saharienne. On n'y trouve plus ni plantes succulentes ni Lichens; la Flore est celle du Sahara central, avec quelques espèces du Sahara septentrional et surtout des endémiques du Sahara occidental. Dans les moindres dépressions se montre la savane désertique à *Acacia Raddiana*, et *Panicum turgidum* (1). Mais alors que dans le Sahara central la végétation permanente n'existe que dans les lits d'oueds et les nappes d'épandage, elle ne manque nulle part dans le Sahara subatlantique. Sur les regs les plus désolés au Sud du Drâa nous avons trouvé au moins quelques touffes de *Salsola tetrandra* Forsk. Le reg qui couvre le plateau de Tindouf est parsemé de coussinets d'*Anabasis arietoides* Coss. Ce Sahara subatlantique est donc un Sahara atténué, dans lequel se laisse encore reconnaître l'influence bienfaisante de l'Océan. Cette influence est attestée encore par la pénétration de l'Arganier [*Argania spinosa* (L) Skeels] jusqu'à une latitude très basse. Nous avons en effet trouvé cet arbre jusque sur la crête de la Hamada du Drâa et dans la partie supérieure des oueds qui descendent de cette crête vers Tindouf, et nous savons, par renseignements indigènes, qu'il existe, à l'état sporadique, dans quelques affluents de la rive droite de la Seguiet-el-Ahmra, dont l'un porte même le nom d'Oued Argan.

(Extrait des Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences, Tome 200, p. 1908-1910, séance du 17 mai 1935).

(1) MAIRE, C. R. Ac. Sciences, 186, p. 1680-1682, 18 juin 1928 et C.R. Ac. Sciences coloniales, 12, p. 206, 1928-29.

